

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

Abonnement : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 } " " 14 " six mois.
 } " " 7 50 " trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE, BULLIER et C^{ie}, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX

16 avril 1863.

On assure, dit la France, que le Corps législatif sera prorogé jusqu'au 8 mai, et que les élections auront lieu le 31 du même mois.

On active l'impression du rapport de M. Busson, sur le budget. On pense que ce document pourra être distribué le samedi 18 avril aux députés.

Le *Moniteur* garde le silence le plus complet au sujet de l'amnistie si généreusement octroyée par l'empereur de Russie.

L'ordre vient d'être transmis à Cronstadt d'armer une escadre pour croiser sur les côtes du golfe de Finlande et de la mer Baltique dans le but d'empêcher des débarquements polonais.

Sous le titre : DEUX LETTRES DU PAPE, l'*Europe* (de Francfort) contient l'importante communication suivante :

Le Pape s'est enfin décidé à prendre hautement et ouvertement la défense de la cause de la Pologne. C'est sous l'inspiration de cette ferme résolution que le Souverain-Pontife s'adresse tant à l'empereur des Français qu'à l'empereur d'Autriche, pour prier, solliciter, presser les deux monarques catholiques de couvrir de leur puissante protection les malheureux catholiques de la Pologne, de cette Pologne gémissant sous la pression de l'orthodoxie moscovite.

Pie IX rappelle au fils aîné de l'Eglise et à l'empereur apostolique que, par suite du partage de la Pologne, onze millions de catholiques ont été forcés, par toutes ces tortures imaginables, à renier leur foi et à devenir schismatiques.

Le Saint-Père constate ce fait avec une expression de poignante douleur. Et il trouve les mêmes accents pour dire à Napoléon III et à François-Joseph que, sur les onze millions convertis par le fer et le feu, les confiscations et l'exil, il y en a un très grand nombre qui désirent rentrer dans le giron de l'Eglise, à l'exemple des Bulgares, mais que la main de fer implacable de la Russie les en empêche.

Le Pape termine par un chaleureux appel aux puissances catholiques, auxquelles, dit-il, il appartient d'intervenir avant tout en faveur de la Pologne, pour faire cesser cette terrible et trop longue oppression, sous laquelle leurs coreligionnaires meurtris et épuisés sont près de succomber.

Des manifestations ont eu lieu à Corfou et à Zante en l'honneur du prince Georges le 25 mars, jour anniversaire de l'indépendance hellénique. J. REBOUX.

La partie non-officielle du *Moniteur* contient la situation des recouvrements effectués pendant le 1^{er} trimestre de 1863. publiée par le ministère des finances : Les recettes du premier trimestre de 1863 sur les impôts et revenus indirects s'élevaient à 298,425,000 francs. Les recettes sur l'impôt direct s'élevaient à 145,372,000 francs.

Les notes envoyées au gouvernement de Saint-Petersbourg, par les cabinets de Paris, de Vienne et de Londres, n'ont dû être remises au prince Gortschakoff qu'aujourd'hui au plus tôt. On n'attend pas de réponse de la Cour de Russie avant huit ou dix jours.

Le *Czas* a reçu la correspondance suivante en date de Varsovie, 7 avril :

Les nouvelles de Lithuanie sont toujours favorables à l'insurrection. Après le succès obtenu à Uziyani, les Polonais ont encore battu les Russes dans le district de Rosianie en Samogitie. Cette affaire a coûté aux Russes 37 morts et 20 blessés.

Dans le gouvernement de Grodno, en Samogitie et en Livonie, le sang coule à flots.

Le manque de chefs expérimentés se fait cruellement sentir. Les autorités russes se conduisent à la fois comme partout ailleurs par des procédés barbares qu'on croyait impossibles au temps où nous vivons.

Le général de Berg a été installé dans ses fonctions d'adjoint du général en chef de l'armée russe. Le général Lochwin a pris en même temps la direction de la police. Le colonel Muchanow, son prédécesseur, a été, comme on le sait déjà, destitué pour n'avoir pas pu découvrir les auteurs du meurtre de deux espions. Le secrétaire du marquis Wielopolski, M. Vidal, maître des requêtes, a été nommé président de la municipalité de Varsovie.

L'armée appelée à combattre les insurgés a reçu du grand-duc des ordres très rigoureux. Bon nombre de conseils municipaux de provinces ont donné leur démission en masse, à l'exemple du conseil de Varsovie.

Ici, c'est toujours le même arbitraire de la part de la police et des autorités militaires. De fortes patrouilles à pied et à cheval parcourent constamment les rues de Varsovie. Les perquisitions domiciliaires et les arrestations sont à l'ordre du jour. Parmi les nombreuses personnes emprisonnées ces jours-ci on signale M. Klunkiewicz, ancien officier de l'armée des Etats-Unis qui a été arrêté en Prusse et livré aux autorités moscovites.

Un second recrutement a été décrété pour les provinces de l'empire russe. Les recrues sont conduites en Wolhynie et en Podolie pour renforcer les troupes stationnées dans ces provinces.

La citadelle de Varsovie regorge de prisonniers. Le général Wilkowski a été nommé président de la commission militaire. La bastonnade pendant l'interrogatoire dans la citadelle est rétablie.

Le *Siecle* a reçu du ministère de l'intérieur le communiqué suivant :

On lit dans la *Chronique électorale du Siecle* (n° du 14 avril) :

Vienne. — M. de Montesquiou, candidat indépendant, est combattu par l'administration avec un zèle dont un correspondant de l'*Union de l'Ouest*, M. Cahzac, a relaté une preuve divertissante. « C'était le 3 janvier 1863, — je précise la date, — un habitant de la commune de X..., arrondissement de Loudun, invita M. le maire de sa commune et M. de Montesquiou à déjeuner chez lui. L'un et l'autre s'y rendirent.

Ce ne fut point, je vous l'assure, un repas de conspirateurs, et, en quittant leur hôte, ces messieurs étaient loin de prévoir l'orage que ce festin modeste, cordialement accepté, devait attirer sur la tête de l'un d'eux. Comment se fait-il que leur conscience ne les ait pas avertis de la faute si grave qu'ils venaient de commettre ? Je l'ignore ; mais ce que je sais, c'est que M. le préfet de la Vienne s'est chargé de dire à M. le maire de X... ce que sa conscience aurait dû lui apprendre.

Le jour de la révision, M. le maire de X... ne se défiant de rien et ne songant plus sans doute au déjeuner coupable du 3 janvier, causait familièrement avec les maires du canton, ses collègues

lorsque le premier administrateur du département, l'interpellant tout à coup, lui fit sentir ce qu'il y avait d'irrégulier et d'insolite dans la conduite d'un maire assez oublieux de ses devoirs pour oser déjeuner avec un candidat qui n'est pas le candidat de l'administration. »

Les journaux l'*Union de l'Ouest*, du 3 avril, et la *Gazette de France*, du 5, qui les premiers avaient raconté les faits, ont été déferés aux tribunaux sous l'inculpation de publication et de reproduction de fausses nouvelles. (Communiqué.)

Nous lisons dans la *Patrie* :

« Au moment où nous écrivons ces lignes les communications des trois puissances doivent être arrivées à St.-Petersbourg. »

Il paraît certain que si elles ne sont pas identiques, elles tendent du moins à un but commun. On assure que le document émané du Foreign-Office serait, en particulier, fort étendu.

Nous ferons observer que, d'après nos renseignements, il ne s'agit pas de Notes, dans le sens que l'on d'ordinaire à ce mot. Une note diplomatique proprement dite est rédigée à la troisième personne et porte la signature de l'ambassadeur ou du ministre plénipotentiaire chargé de la remettre au ministre des affaires étrangères de la cour près de laquelle il est accrédité. Ce mode d'action, qui n'est usité que dans les circonstances graves et dont la France proposait l'emploi vis à vis de la Prusse, à l'occasion de la convention du 8 février, ne semble pas avoir prévalu. Il n'y aurait donc pas de lettres d'envoi, comme le supposait une feuille du soir.

Nous croyons que les ministres des affaires étrangères de France, d'Angleterre et d'Autriche se sont bornés à écrire à leurs représentants à St.-Petersbourg, en les invitant à donner lecture au prince Gortschakoff des dépêches à eux adressées et probablement à lui en laisser copie. — E.-B. Gullaud. »

Pologne.

On écrit de Varsovie le 10 avril, à la *Gazette nationale* :

« Je ne puis que confirmer ma dernière affirmation que l'insurrection est de nouveau en pleine vigueur. Le gouvernement provisoire, loin d'avoir ordonné de déposer les armes, s'efforce au contraire de propager l'insurrection et la jeunesse se rend en masse sur le théâtre de la guerre. L'incident suivant prouve combien la police s'effraie de tout. Mardi dernier, un

certain nombre de gamins se mirent à jouer aux soldats dans le jardin de Saxe. Les uns faisaient les Polonais, les autres les Russes. Un constable placé à l'extrémité enjoignait aux enfants de se tenir tranquilles, mais comme ils ne se conformaient guère à ses ordres, il chercha des renforts et 10 de ces enfants furent arrêtés. Chacun d'eux reçut 10 coups de fouet et on les remit en liberté. On dit généralement que la police a ordre d'arrêter toutes les personnes qui ne salueront pas dans les rues le gouverneur et son représentant le général de Borg. En attendant, le Gouvernement national ou le commandant de la ville envoient des ordres même à des personnes déterminées ; ainsi le correspondant d'une famille allemande a reçu ces jours-ci un avis de ce genre dans lequel on lui dit de s'abstenir dans ses lettres de déverser l'injure et la dérision sur un peuple qui livre la lutte du désespoir, que d'ailleurs il était libre d'exprimer ses opinions et convictions politiques. »

Berlin, 15 avril.

On mande de la frontière polonaise que l'amnistie a produit une mauvaise impression dans le royaume. Le comité révolutionnaire fait annoncer qu'il ne déposera pas les armes avant d'avoir obtenu l'indépendance du pays ; en même temps, il défend aux populations de payer l'impôt au gouvernement russe, et ordonne aux Polonais servant dans les rangs de l'armée russe de passer du côté des patriotes.

Le gouverneur de Grodno annonce que quatre mille paysans ont manifesté l'intention de rentrer dans l'Eglise catholique.

Ni le grand-duc, ni le marquis Wielopolski ne doivent quitter Varsovie. — Havas-Bullier.

Revue des journaux.

Le *MONITEUR* publie l'état des recettes effectuées aux impôts directs, pendant le premier trimestre de 1863, avec les chiffres comparatifs de 1861 et de 1862. Par rapport à 1861, il serait de 41,194,000 fr. L'encaisse trimestrielle pour les divers contributions a été de 298,425,000 fr. Les droits d'enregistrement ont donné (chiffres ronds) 82 millions ; le timbre 18 millions ; les boissons, 51 millions ; les tabacs, 54 millions ; la taxe des lettres, 14

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 17 AVRIL 1863.

— N° 9. —

BERTHE.

VIII. (Suite).

« Que deviendra notre fils ? lui dit-elle : Berthe est cause qu'il repousse jusqu'à la pensée d'un mariage. »

— Il faut laisser la chose suivre son cours, répondit le comte sans s'émouvoir. Faire des remontrances contre une passion c'est perdre son temps ; se fâcher, c'est pousser à la résistance et empirer le mal. On ne peut jamais répondre qu'un jeune homme ne fera pas d'équipées ; ils en font tous, et ils n'en sont pas plus mauvais pour cela. Mais je mettrai ma main au feu que Cyrille ne commettra jamais de ces folies qui empoisonnent la vie entière. »

Cette profonde confiance du père dans les sentiments élevés de leur fils rassura et raviva la comtesse. Elle résolut de ne plus harceler Cyrille.

Avec cette force d'âme qu'on ne puisse que dans un amour vrai et profond, Cyrille étouffait, au moins en présence de Berthe, tous les désirs, toutes les aspirations qui envahissaient son cœur comme le flux de la mer, parce qu'un bon génie lui disait

toujours : Pas maintenant ! attends encore, sinon elle est perdue pour toi ! Mais il sentait plus clairement de jour en jour que ce flux, de plus en plus impétueux, finirait par renverser la digue.

Il rassembla enfin tout son courage et dit à Berthe :

« Des affaires m'appellent à Paris ; si cela vous convient, je profiterai de l'occasion pour retenir un appartement pour vous. »

Elle accepta avec reconnaissance, et il quitta Vichy pour une semaine.

Cependant, quinze jours après, il n'était pas encore de retour, et il n'avait pas même donné de ses nouvelles. Berthe était saisie d'une anxiété indicible, d'autant plus poignante qu'elle n'osait pas la manifester, car le comte de Tremicourt avait dit, en sa présence, avec le plus grand calme :

« Mon fils n'écrit presque jamais, à peine une lettre tous les trois mois. C'est son habitude. »

Et la comtesse n'était pas moins tranquille.

« Quelque part qu'il soit, pensait-elle, il ne court pas d'aussi grands dangers qu'auprès de Berthe. »

Quant à la jeune marquise, ne sachant que penser, elle lui prêtait toutes sortes de folies, comme de s'être retiré dans un cloître, d'avoir enlevé une femme, ou entrepris quelque chose d'extraordinaire dont le monde n'offre pas d'exemple. Dans un cas pareil, où les pensées ne suffisent plus, on appelle à son aide l'imagination, dont le propre est de couvrir les idées les plus romanesques, parce que la réalité n'est pas son domaine.

La veille du départ de ses parents, Cyrille reparut tout à coup pour les ac-

compagner. Il raconta une longue et touchante histoire d'un ami qu'il avait rencontré souffrant à Paris. Mais il eut soin de taire que cet ami, c'était lui-même.

« Ecoutez ! s'écria Berthe, surprise de le revoir ; si vous avez dorénavant l'envie de vous faire passer pour mort, enterré ou disparu, dites-le d'avance ou écrivez-le. Cette incertitude est un martyre. »

— Pour qui donc ? demanda Cyrille avec timidité.

— Oh ! pour moi, répondit-elle résolument ; je ne puis jouer la comédie ni avec vous ni avec moi-même. Oui, pour moi !

— Berthe, reprit-il en soupirant, deux mots vous suffirent pour rendre inutile mon sacrifice de deux semaines longues comme des siècles. »

Elle pâlit, et, avec un geste de désolation, elle se cacha le visage de ses deux mains.

« Pourquoi vous affligez-vous tant de mes paroles ? demanda-t-il en le lui découvrant avec douceur pour la regarder en face. »

— Parce que je suis malheureuse dès que vivre où je vis est un fardeau pour vous, répondit-elle sans hésitation, en soutenant son regard avec fermeté.

— Ce n'est pas un fardeau, Berthe ; c'est un chagrin, et un chagrin... que vous partagerez, que vous comprendrez — peut-être pas maintenant, mais bientôt. »

— En ce cas, laissez-moi donc encore être heureuse aujourd'hui, puisque je vous revois ! s'écria-t-elle.

— Volontiers, mon ange, oh ! bien volontiers ; puissiez-vous être éternellement heureuse ! dit Cyrille ému.

Il lui prit les mains et les pressa contre ses lèvres, mais elle rougit et les dégagea promptement.

IX.

En arrivant à Paris, la marquise y trouva, aux Champs-Élysées, un appartement commode, que Cyrille avait fait disposer avec un soin minutieux. Introduite dans les salons par la comtesse de Tremicourt, et recherchée par les connaissances qu'elle avait faites à Vichy, elle aurait pu passer sa vie à briller dans le monde, mais elle n'y allait que juste assez pour ne point se faire remarquer par des goûts solitaires.

Elle n'avait ni ne cherchait la société, et elle cultivait la musique avec ardeur. Assise à côté d'Edmond, elle lisait ou elle brodait ; ils faisaient tous les jours ensemble une promenade en voiture d'une couple d'heures, et quand il se mettait au lit, elle allait en soirée, mais rarement au spectacle et jamais au bal. Parfois elle regrettait Vaux et ses nombreuses occupations.

Quand Cyrille était à Paris, sa présence faisait couler à Berthe des jours couleur de rose ; mais il s'absentait de temps à autre, et elle était des semaines sans le voir. Alors l'existence de la pauvre jeune femme, avec un mari dont l'horizon intellectuel ne dépassait pas celui de l'enfance, était d'un vide accablant, et Cyrille, à son retour, était reçu comme un sauveur.

Après avoir étudié une couple de mois l'état du marquis, les médecins reconnurent qu'il n'y avait pas le moindre espoir d'amélioration, et ils le dirent franchement à Berthe, tout en lui donnant le conseil de ne le remmener à Vaux qu'au printemps, d'attacher comme autrefois un médecin à sa personne, et de pas ne le reconduire aux eaux, ni tenter d'autre cure quelconque. A ces conditions-là, il pouvait, selon eux, atteindre un âge avan-

cé, tandis que tout traitement énergique lui était plus ou moins funeste en le surexcitant pour épouser ensuite sa nature débile.

Quoique Berthe n'eût jamais compté sur un brillant résultat, l'opinion du docteur Lamotte lui avait donné quelque espoir, et conséquemment quelque courage. Tant que nous pouvons faire et tenter quelque chose, nous sommes dans une certaine attente qui se manifeste par une activité salutaire. Cette attente fait-elle défaut, il n'est pas rare de voir se briser la plus grande énergie.

Berthe vit dans cette opinion des médecins un arrêt qui la condamnait à perpétuité à un travail des Danaïdes, aggravé de ce supplice de Tantale de ne plus revoir Cyrille et d'en avoir éternellement le désir.

« N'est-ce pas trop, Seigneur, pour une seule et même créature ? demanda-t-elle dans une muette prière. Et l'esprit auquel elle confiait ses chagrins lui cria d'en haut : « Ce n'est pas trop pour toi, ma fille ! » Mais elle se cacha le visage et dit en gémissant : « C'est trop ! O Dieu, c'est trop !... »

L'orage d'une forte et véhémence nature ayant éclaté en elle pour la première fois dans toute sa violence, elle en était évanouie, comme il arrive fatalement aux tempéraments comme le sien. Quand Cyrille vint la voir, il en fut épuisé.

« Ciel ! quel air vous avez ! s'écria-t-il ; on dirait une ressuscitée !
— Ou plutôt une enterrée, car il me semble que la tombe s'ouvre pour recevoir mon corps vivant ; que je suis à la porte de l'enfer du Dante, au-dessus de laquelle je lis : *Lasciate ogni speranza. Del* est irrévocablement aujourd'hui l'état des